

Gipeblor
INTERPROFESSION
FORÊT BOIS LORRAINE



Groupes de travail PRFB/Contrat de filière

GT1: Dynamiser la formation et la communication

Réunion du 29 novembre 2016



Introduction :

Trois groupes de travail

- **GT n°1** : orientations stratégiques « donner un nouvel élan à l'action interprofessionnelle » et « dynamiser la formation et la communication »
 - Première réunion le 18 octobre
 - Deuxième réunion le 29 novembre

- **GT n°2** : orientation stratégique « renforcer la compétitivité de la filière au bénéfice du territoire régional »
 - Première réunion le 13 octobre
 - Deuxième réunion le 29 novembre

- **GT n°3** : orientation stratégique « gérer durablement la forêt et la ressource forestière »
 - Première réunion le 19 octobre
 - Deuxième réunion reportée au-delà de la CRFB du 13 janvier

Les restitutions déjà réalisées

- Elles reposent sur:
 - les contributions écrites réalisées par les acteurs de la filière au cours de l'été ;
 - les orientations stratégiques, orientations et enjeux identifiés dans les plans d'action, programmes ou contrats nationaux et régionaux existants ;
 - les contributions orales formulées par les participants au groupe de travail.

- Elles sont rédigées en référence aux thèmes abordés lors de chaque réunion selon un format visant **l'intégration « clé en main »** dans les PRFB/Contrat de filière

- Elles constituent un **document de travail**, qui n'engage pas les parties prenantes, a vocation à évoluer et ne préjuge pas de la rédaction finale du PRFB et du contrat de filière en particulier tant qu'elle n'aura pas été **débatue et validée en CRFB.**

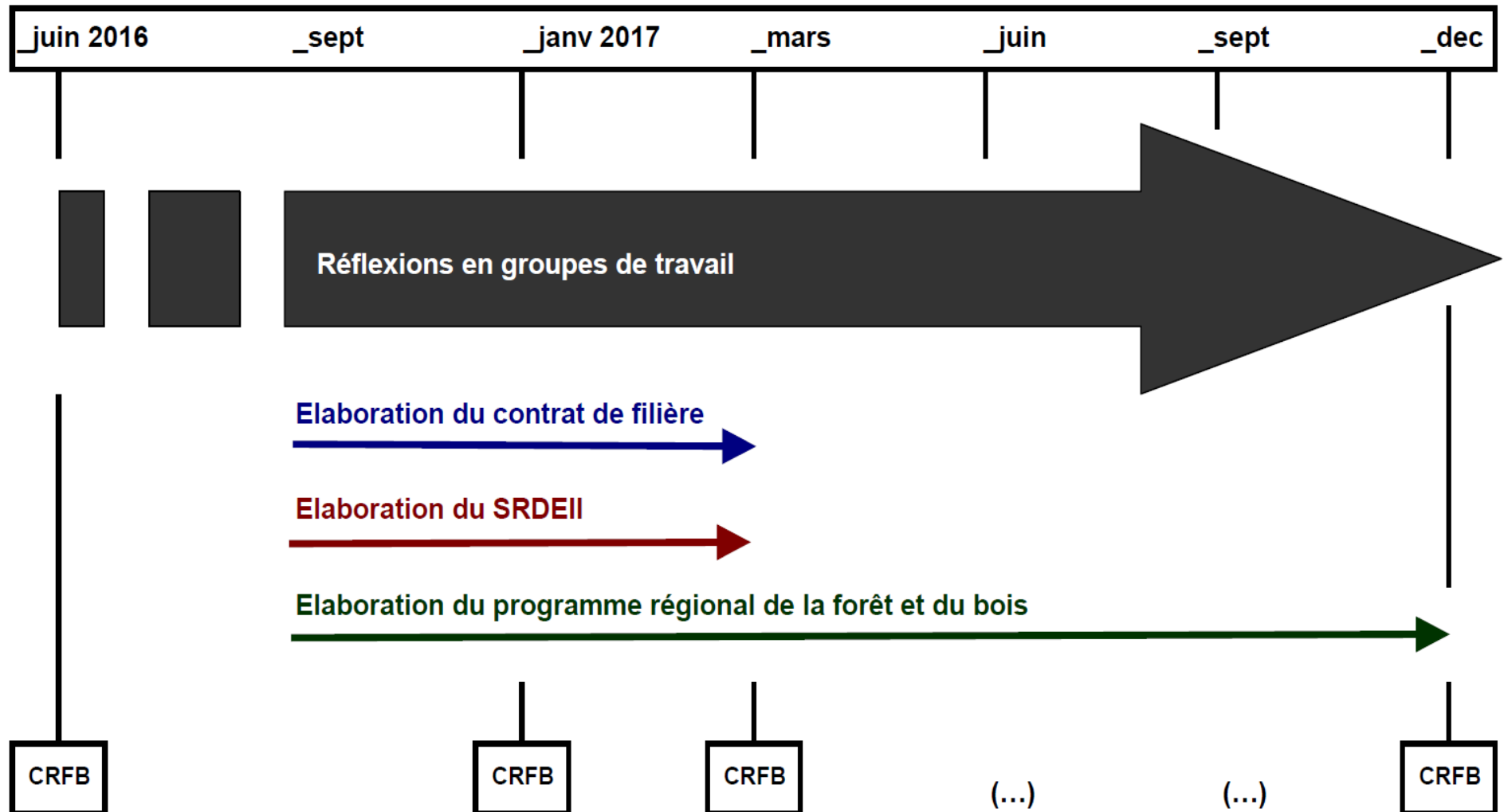


Les travaux conduits alimentent à la fois...

- Le programme régional de la forêt et du bois (PRFB)
- Le contrat de filière forêt bois
- Le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)

Ils sont par ailleurs **articulés avec le contrat d'objectifs territorial (COT) « filière bois »**, en laissant à ce contrat la déclinaison opérationnelle des dispositions relatives à l'observation et à la prospective (besoins en compétences actuels et futurs), à la promotion des métiers, au pilotage des formations professionnelles, initiales et continues.

Des temps de travail différents...





... et des contenus différents

- Le **contrat de filière forêt bois** a vocation à porter sur les priorités de la filière en matière économique, en particulier avec un pilotage fort attendu des interprofessions.
- Le **SRDEII** définit la feuille de route de la Région en matière d'aides aux entreprises, comme le soutien à l'internationalisation, à l'investissement immobilier et à l'innovation, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional.
- Le **PRFB** décline en région le programme national de la forêt et du bois (PNFB) en référence au code forestier. Il est intégrateur de l'ensemble des composantes économiques, environnementales et sociales liées à la filière forêt bois.

Thématique : la formation

Intervention de Gregory Hinschberger

Service Politiques Contractuelles

*Direction de l'Éducation, de la Formation et
de l'Orientation Professionnelles*



Thème abordé : la formation

Suite aux expressions écrites et à la réunion de travail du 18 octobre 2016, les principaux points exprimés et intégrés au PRFB sont :

- **Optimiser la carte de l'offre de formation**
- **Promouvoir la formation en alternance : apprentissage, contrat de professionnalisation**
- **Mobiliser l'expertise sur les besoins en formation en lien avec les professionnels**
- **Former les architectes, maîtres d'œuvres et entreprises de la construction à l'utilisation du bois**
- **Développer les outils de formation en phase avec les évolutions technologiques**
- **Accompagner les entreprises dans leurs besoins en formation et faire progresser le niveau de compétences des actifs de la filière**
- **Développer l'intégration des enjeux de sécurité et de pénibilité dans les formations**
- **Conforter les systèmes de formation des élus des communes forestières, des propriétaires privés, des gestionnaires et des exploitants forestiers**

Thème abordé : la communication

Suite aux expressions écrites et à la réunion de travail du 18 octobre 2016, les principaux points exprimés et intégrés au PRFB sont :

- **Communiquer sur le bois et ses usages, en lien avec les grands enjeux de politiques publiques**
- **Communiquer de manière volontariste auprès du grand public sur les enjeux de la sylviculture et de la récolte de bois**
- **Communiquer auprès des donneurs d'ordre et des professionnels sur l'utilisation du bois en construction et en rénovation**
- **Promouvoir la certification forestière et les démarches qualité adaptées à chaque secteur**
- **Sensibiliser les forestiers privés à l'assurance et à l'épargne d'assurance ?**
- **Communiquer auprès des scolaires et des demandeurs d'emploi sur les enjeux de la filière et motiver à ses métiers**